

66

Commission permanente
Séance du 14 octobre 2024



Rapporteur : M. MARCHAND

50026

23 - Culture

**Prix Ados 2023-2024 - Attribution du Prix Auteur et lauréats défi Anime Ta
Couv' - Lancement édition 2024-2025**

Le lundi 14 octobre 2024 à 14h35, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

Étaient présents : Mme ABADIE, M. BOHANNE, M. BOURGEOUX, Mme BOUTON, Mme BRUN, M. CHENUT, Mme COURTEILLE, Mme COURTIGNÉ, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FÉRET, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, M. LENFANT, Mme MAINGUET-GRALL, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MERCIER, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, Mme MORICE, M. PAUTREL, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROUSSET, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SOHIER, M. SORIEUX, Mme TOUTANT

**Absents et
pouvoirs :**

Mme BIARD (pouvoir donné à M. PAUTREL), Mme BILLARD (pouvoir donné à Mme ROUX), M. COULOMBEL (pouvoir donné à Mme MESTRIES), Mme FAILLÉ (pouvoir donné à M. BOHANNE), M. HERVÉ (pouvoir donné à Mme ROUSSET), Mme LEMONNE (pouvoir donné à M. LENFANT), M. LEPRETRE (pouvoir donné à Mme FÉRET), Mme MOTEL (pouvoir donné à M. MORAZIN), Mme ROGER-MOIGNEU (pouvoir donné à M. DÉNÈS), M. SALMON (pouvoir donné à Mme ROCHE), M. SOULABAILLE (pouvoir donné à Mme QUILAN)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 17h32.

La Commission permanente

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-2 ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de pouvoirs à la Commission permanente ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 21 mars 2024 relative à l'adoption du budget

primitif ;

Exposé :

L'édition 2023 - 2024 s'est déroulée sur l'année scolaire avec la participation en continu tout au long de l'année des adolescent.es et structures au Prix Ados par la lecture des romans de la sélection, et la participation aux temps forts du Prix.

Une rencontre à mi-parcours

Une rencontre organisée par les partenaires s'est tenue aux Champs Libres à Rennes le 22 février 2024 et a réuni 342 adolescent.es du département et leurs accompagnateur.rices.

Deux auteur.es de la sélection, Carina Rozenfeld (Les anges mécaniques. T.1, Gulf Stream) et Charles Mazarguil (Waterbacks, Slalom) ont répondu aux questions des adolescent.es.

La rencontre a été suivie d'une séance de dédicaces organisée par la librairie partenaire La Courte Echelle.

La remise du Prix Ados Auteurs et du défi Anime Ta Couv' : édition anniversaire des 30 ans

La remise des prix 2023 - 2024 s'est déroulée le 5 juin 2024 au Grand-Huit à Rennes en présence de monsieur Careil, adjoint délégué à la culture à la Ville de Rennes et de monsieur Marchand, Vice-président du Conseil départemental délégué à la culture, à la promotion des langues de Bretagne et à la lecture publique.

L'après-midi a rassemblé 200 participant.es. Les 100 adolescents participant ont reçu un chèque culture de 15 euros (financé à parité par la Ville de Rennes et par le Département d'Ille-et-Vilaine) soit un montant de 1 500 euros.

L'attribution du prix Ados Auteurs

Après la rencontre avec trois auteur.rices de la sélection 2023 - 2024 animée par Soizig Le Bail, qui a réuni Christophe Guillaumot, Marie Le Cuziat, Benoit Severac, l'annonce et remise du prix Ados Auteurs à l'auteur Christophe Guillaumot du roman Le bureau des affaires non-résolues T1 Rageot par monsieur Careil.

1 023 collégien.nes âgé.es de 13 à 15 ans ont voté en ligne pour désigner leur roman préféré. La mobilisation des jeunes est en hausse par rapport à l'édition précédente (782 votes en 2023), et le nombre de structures participantes est constant dans tout le département. Grâce à l'implication des professeurs documentalistes et des bibliothécaires du département, plus de 56 structures (dont 21 bibliothèques, 34 collèges et une librairie) ont participé. Cette participation en hausse témoigne d'une mobilisation croissante du nombre de lecteurs dans les établissements.

C'est l'auteur monsieur Christophe Guillaumot pour son roman Le bureau des affaires non-résolues T1 Rageot qui est lauréat du Prix Ados Auteur.

Une dotation de 2 000 euros, à parité de 1 000 euros de la part du Département et de 1 000 euros de la part de la Ville de Rennes, est attribuée au lauréat Christophe Guillaumot.

L'attribution pour les lauréats Anime Ta Couv'

83 adolescent.es participant.es ont réalisé 53 œuvres en réalité augmentée. Ce défi numérique a mobilisé huit structures (quatre bibliothèques et quatre collèges) pour cette première année d'accompagnement à un défi numérique par la Médiathèque départementale et l'atelier Canopé de Rennes.

Le jury était composé du personnel de la Médiathèque départementale ainsi que des partenaires et co-organisateurs du Prix Ados.

L'annonce des lauréat.es et gagnant.es du défi Anime ta Couv' par monsieur Marchand :

- le premier prix a été attribué à Lucie Pasturel, pour son œuvre en réalité augmentée à partir du roman L'Aube est bleue sur Mars de Florence Hinckel, réalisée à la bibliothèque de Saint Aubin d'Aubigné – dotation de cinq chèques culture de 15 euros ;

- le second prix a été attribué à Lucille Hellou, pour son œuvre en réalité augmentée à partir du roman Un printemps de Marie Le Cuziat, réalisée au collège Pierre de Dreux de Saint Aubin du Cormier – dotation de trois chèques culture de 15 euros ;

- le troisième prix a été attribué Louann BETIN et Enora GOUGEON, pour leur œuvre en réalité augmentée à partir du roman Un printemps de Marie Le Cuziat, réalisée au collège Pierre-Olivier Malherbe de Châteaubourg – dotation d'un chèque culture de 15 euros chacune.

Soit une dotation totale de 150 euros en chèques culture.

Les participants ont également pu découvrir la médiation du prix Ados sonore, la présentation du format dématérialisé sur la plateforme Eole, et la valorisation des défis Anime Ta Couv', Tu connais tout du prix Ados ?, Ton prix Ados, portraits de lecteur.rices.

Le nouveau visuel et la sélection des ouvrages pour le Prix Ados 2024 - 2025 ont été présentés, lançant ainsi l'édition 2024 - 2025 du prix Ados Rennes / Ille-et-Vilaine.

L'évènement s'est clôturé par un goûter d'anniversaire offert aux participant.es et une séance de dédicaces avec les trois auteur.es invité.es.

Décide :

- d'attribuer une somme de 1 000 euros au titre du prix Ados Rennes / Ille-et-Vilaine à l'auteur monsieur Christophe Guillaumot pour son roman Le bureau des affaires non-résolues T1 Rageot ;

- de prendre acte de la remise de chèques culture aux 100 adolescent.es participant à la remise du Prix Ados Auteurs pour un montant total de 1 500 euros ;

- de prendre acte de la remise de chèque culture aux lauréates du défi Anime Ta Couv' pour un montant total de 150 euros.

Vote :

Pour : 54

Contre : 0

Abstentions : 0

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité.**

Transmis en Préfecture le : 16 octobre 2024

ID : CP20242759

Pour extrait conforme